



Concours d'écriture destiné aux adultes en formation



Que fait-on ?

L'élève doit rédiger une histoire tout en mettant en relief, lorsque le style s'y prête, en quoi elle est inspirante pour lui. On peut emprunter le chemin de la poésie ou de la prose, celui de l'introspection ou de l'aventure, celui du rêve comme celui des faits.

Les productions écrites devront atteindre environ 500 à 1 000 mots. Des textes d'une longueur nettement inférieure ou supérieure à ce standard ne seront pas retenus.

Bien entendu, l'élève, encadré par son enseignante ou son enseignant, doit être pleinement l'auteur du texte soumis au concours, faute de quoi cette rédaction sera immédiatement rejetée et signalée aux responsables locaux.

Il serait grandement souhaité, dans la mesure du possible, que les textes soient rédigés à l'ordinateur et transmis à votre syndicat local en format électronique. Les textes manuscrits devront être écrits de façon soignée afin d'être facilement relus.

Comment préparer les adultes qui s'inscrivent au concours ?

Ma plus belle histoire s'intègre facilement dans les activités courantes de formation. La mise en situation peut être faite, à titre d'exemple, par la lecture d'un recueil de poèmes ou de nouvelles. L'enseignante ou l'enseignant supervisera les élèves, notamment au regard de la qualité de la langue. Cependant, ce critère ne sera pas le principal élément considéré, l'authenticité du texte prévalant sur sa forme.

Comment s'inscrire au concours ?

Vous devez contacter votre syndicat local afin de signifier le nombre d'élèves participant à l'activité. Vous recevrez alors, si ce n'est pas déjà fait, un formulaire comportant une section pour l'élève et une courte section pour vous.

Il est très important que les deux sections soient bien remplies.

Votre syndicat local se chargera de faire parvenir à la Fédération les formulaires ainsi que les productions écrites que vous lui aurez acheminés.

Calendrier

16 décembre 2009

- Date limite pour transmettre vos textes au syndicat local

Semaine du 15 mars 2010

- Distribution du recueil dans les syndicats locaux

Semaine du 22 mars 2010

- Semaine québécoise des adultes en formation
- Dévoilement officiel du recueil et des prix
- Événements dans les syndicats locaux et dans les centres

Informations supplémentaires

- Vous pouvez contacter votre syndicat local. Au besoin, consultez la liste de nos syndicats membres : www.fse.qc.net/qui-sommes-nous/membres/index.html
- Visitez le site de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) : www.fse.qc.net



Siège social : 320, rue St-Joseph Est,
bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Tél. : 418 649-8888 • Téléc. : 418 649-1914

Bureau de Montréal : 9405, rue Sherbrooke Est,
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél. : 514 356-8888 • Téléc. : 514 356-3039

Ma plus belle histoire

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Une activité valorisante pour les adultes en formation

Cette année, c'est du 20 mars au 26 mars 2010 que se déroulera la Semaine québécoise des adultes en formation. Afin de souligner l'excellent travail accompli par les adultes qui s'instruisent comme par les personnes qui œuvrent à cette noble cause, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sont heureuses d'annoncer, pour une septième année consécutive, la tenue du concours *Ma plus belle histoire*.



Le comédien JiCi Lauzon, une personnalité engagée dans la valorisation de l'éducation des adultes, sera le parrain du concours cette année.

Tous les efforts seront déployés pour faire de cette activité d'envergure nationale un succès encore plus grand, grâce au dynamisme des 37 organisations syndicales et des nombreux enseignants et enseignantes qui s'y impliquent partout au Québec.

Toujours plus nombreuses, toutes les personnes intéressées sont invitées à y contribuer en apportant leur couleur personnelle et leur créativité.

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DES ADULTES EN FORMATION



Qui sont les adultes visés par le concours ?

L'activité s'adresse à **tous** les adultes inscrits à l'éducation des adultes. Bien sûr, elle rejoint particulièrement les groupes de français, que ce soit en alphabétisation, au présecondaire, au secondaire et en francisation ou dans tout autre service d'enseignement, selon les centres.

Des textes seront retenus pour chaque service d'enseignement. Participez en grand nombre !

Que gagne-t-on à y participer ?

Cette activité donnera aux adultes en formation la chance de rédiger un texte original leur permettant de mieux se connaître et de se faire connaître. Plus encore, les 50 textes les plus évocateurs seront publiés dans un recueil qui sera distribué, notamment, dans les centres d'éducation des adultes du Québec, aux médias ainsi qu'aux principaux organismes œuvrant dans ce domaine.

Tous les élèves participant au concours ainsi que leur enseignante ou leur enseignant en recevront un exemplaire. Chaque gagnant recevra pour sa part cinq recueils.

Des prix d'une valeur de 8 000 \$

Le texte *Coup de cœur* sera lu par son auteur aux représentantes et représentants de la Fédération, réunis au moment du dévoilement du recueil, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation. Il vaudra à son récipiendaire un grand prix d'une valeur de 500 \$.

Cinq *Mentions spéciales* d'une valeur **totale** de 600 \$ seront également attribuées au meilleur texte reçu d'élèves inscrits en alphabétisation ou présecondaire, en francisation, en insertion sociale ou socioprofessionnelle, au 1^{er} cycle du secondaire ou en préparation à la formation professionnelle ainsi qu'au 2^e cycle du secondaire ou aux études post-secondaires. L'objectif est d'offrir à tous les élèves les mêmes opportunités, quels que soient leur degré d'avancement dans leurs études et leur aisance avec la langue et l'écriture.

Tous les autres textes retenus pour le recueil vaudront à leur auteur un prix d'une valeur de 50 \$ à 75 \$ en argent, en chèque-cadeau ou sous la forme d'ouvrages de référence.

Par ailleurs, les prix **Coup de pouce** salueront le dynamisme des équipes enseignantes les plus engagées dans la valorisation, l'organisation et la célébration du concours. Une bourse **totale** de 1 000 \$ sera partagée entre les équipes gagnantes.

Sous la supervision du syndicat local, **cette bourse servira à faire rejaillir l'activité dans le milieu, particulièrement sur les élèves et sur l'équipe participant au concours**, par exemple pour les récompenser, pour célébrer, pour un projet structurant ou un investissement susceptibles de soutenir l'activité à l'avenir.

Votre syndicat local pourra soumettre la candidature de votre équipe cet hiver, en décrivant succinctement les activités organisées dans votre milieu par votre équipe, par votre syndicat et par vos partenaires (information et promotion, organisation, célébration et valorisation, visibilité, etc.).

Apprendre
ça VAUT !
Le COUP.



www.semaine.icea.qc.ca